

 **Cinéma** Art & Essai  
**EIDEN Studio**  
**BRIANCON**



**Délégation de  
Service Public  
2011**



**Cinéma Art & Essai**  
**EDEN Studio**  
**BRIANÇON**

# *Cinéma Eden Studio*

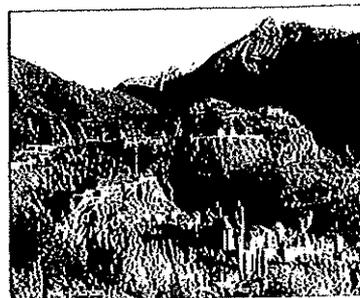
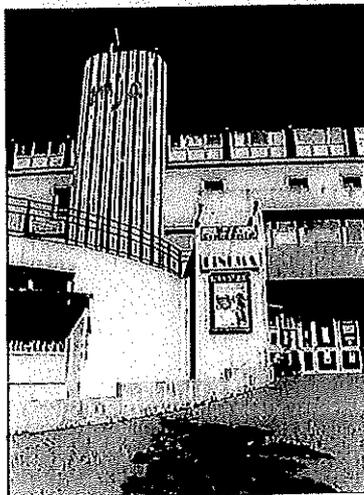
Le cinéma EDEN STUDIO est géré depuis 15 ans, en délégation de service Public, par la MJC-CS du briançonnais.

malgré les difficultés rencontrées au cours de ces années, la MJC a toujours tenue le cap d'une programmation exigeante, ce qui lui permet d'être classée «ART ET ESSAIS», et d'avoir les trois labels : «RECHERCHE ET DECOUVERTE», «PATRIMOINE ET REPERTOIRE» et «JEUNE PUBLIC». Tous les films programmés sont en version originale.

En terme d'exploitation, l'année 2011, à été, au niveau national, une année exceptionnelle. L'EDEN STUDIO a accueilli 24 850 spectateurs, ce qui est son meilleur résultat depuis 1997.

L'année 2011 a été marquée par le transfert de la délégation entre la ville de Briançon et la Communauté de Communes du Briançonnais;

**BRIANÇON**



**Délégation de Service Public 2011**

# Cinéma Eden Studio



Afin de consolider les liens avec les spectateurs du briançonnais, nous organisons très régulièrement, tout au long de l'année, des soirées en partenariat avec des associations locales et des ciné-débats.

Quelques exemples :

Festival Télérama

Les rendez-vous d'Automne

Soirée manga

Soirée indienne

Soirées projections-débats avec les associations :

Aliment-Terre, Acat, Eau-secours, Centre de l'Oralité Alpine, le parc des Ecrins, mappemonde, le CPIE, Aix-qui.

Le deuxième axe, sur lequel nous travaillons plus particulièrement, concerne l'éducation à l'image.

Coordinateur départemental des dispositifs «Collège au Cinéma», «Ecole et Cinéma» et «la ronde du cinéma».



# *Cinéma Eden Studio*

## Quelques chiffres :

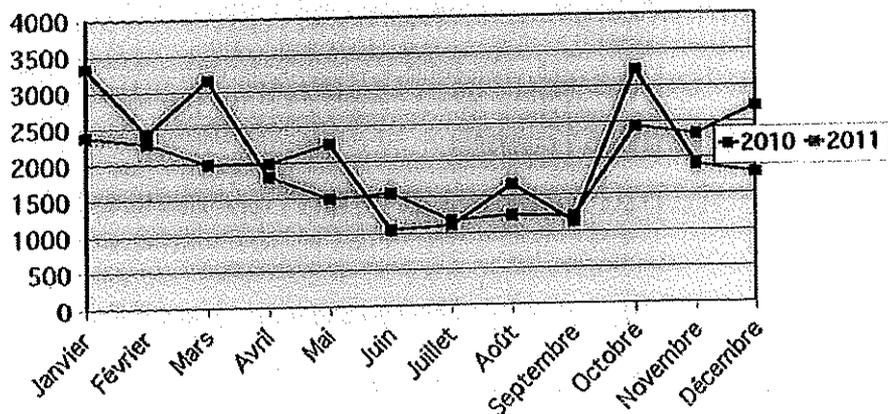
<u>spectateurs</u> :	24870
dont	
<u>plein tarif</u> :	6189
<u>abonnés</u> :	6939
<u>tarif réduit</u> :	1265
<u>chômeurs, - de 25 ans</u> :	5227
<u>scolaires</u> :	3922
<u>gratuits (lotos etc...)</u> :	232

cartes d'abonnements : 429



# Cinéma Eden Studio

	2010	Cumul 10	2011	cumul 11	difference	%	cumul %
Janvier	2382	2382	3336	3336	954	40,05%	40,05%
Février	2288	4670	2418	5754	130	5,68%	23,21%
Mars	1989	6659	3153	8907	1164	58,52%	33,76%
Avril	1992	8651	1806	10713	-186	-9,34%	23,84%
Mai	2252	10903	1493	12206	-759	-33,70%	11,95%
Juin	1050	11953	1554	13760	504	48,00%	15,12%
Juillet	1106	13059	1177	14937	71	6,42%	14,38%
Août	1655	14714	1236	16173	-419	-25,32%	9,92%
Septembre	1139	15853	1213	17386	74	6,50%	9,67%
Octobre	3221	19074	2437	19823	-784	-24,34%	3,93%
Novembre	1907	20981	2320	22143	413	21,66%	5,54%
Décembre	1790	22771	2707	24850	917	51,23%	9,13%
	<b>22771</b>		<b>24860</b>		<b>2079</b>		



Délégation de Service Public 2011



## *Cinéma Eden Studio*

Le projet de modernisation du matériel de projection, (abandon du projecteur 35mm pour un projecteur numérique) a été envisagé dès le mois de mai 2011 puis a été reporté à l'année 2012. (voir liste ci après)

D'autres projets de modernisation sont nécessaires :

- l'éclairage de la salle (vétuste)
- amélioration de l'accueil et de la caisse (étroitesse - mauvaises conditions de travail)

### la signalétique :

La situation géographique de l'Eden Studio exige une signalétique urbaine plus efficace particulièrement pour les périodes touristiques.

De nombreux spectateurs nous en font la remarque.

enfin, parmi les nombreux petits travaux à effectuer, il serait urgent de construire une protection pour la partie extérieure de la climatisation



# *Cinéma Eden Studio*

## Liste du matériel

- 1 projecteur cinéma numérique CHRISTIE
- 1 redresseur
- 1 objectif motorisé
- 1 extracteur
- 1 socle inclinable
- 1 serveur type Dorémi + 1 onduleur
- 1 écran 17" + clavier
- 1 système de projection 3D Dolby
- 120 lunettes passives
- 1 ordinateur + clavier + écran + logiciel caisse
- 1 imprimante de tickets de caisse
- 1 imprimante A4
- 1 onduleur
- 1 climatiseur
- 1 écran
- 1 système sonore Dolby CP 650
- 2 panneaux d'affichages extérieurs

ETAT DU PERSONNEL 2011

nom	emploi	nature contrat	nbre heures hebdomadaires	nbre d'heures payées en 2011	nbre d'heures effectuées en 2011	saalaire brut annuel
Mr GUMBERT Gérard	projectionniste	CDI	26,5	1377,96	1377,96	15846,73
Mr PAVEN Christophe	projectionniste	CDI	35	1820,04	0	32242,81
Mr FAYOLLE Christophe	aide projectionniste	CDI	35	1820,04	1820,04	18794,73
Mr GARREAU Quentin	aide projectionniste	CDD		207,5	207,5	2458,15

totaux 5225,54 3405,5 69342,42

salarié en CIF  
a effectué des remplacements

direction du cinéma  
service de l'exploitation

12 rue de Lübeck  
75784 Paris Cedex 16

tél. 01 44 34 38 44  
01 44 34 37 66  
fax 01 44 34 34 79

le 15/05/12  
1711

ASS LA MAISON DES JEUNES ET DE  
LA CULTURE DU BRIANCONNAIS  
35 RUE PASTEUR  
05100 BRIANCON

Paris, le 9 Mai 2012

Classement Art et Essai 2012  
Dossier suivi par Dorothée DUVAL  
Tél : 01.44.34.38.62/65

Madame, Monsieur,

La commission du Cinéma d'Art et d'Essai réunie les 13, 14, 21 et 22 mars 2012 sous la présidence de Monsieur Bertrand EVENO a examiné la demande de classement de l'établissement EDEN STUDIO à BRIANCON.

Cet établissement relevant de la catégorie E ressort avec un indice automatique de 1.04.

Après examen de votre dossier, la commission a proposé un indice pondéré de 1.29 qui permet le classement art et essai assorti des labels Recherche et Découverte, Jeune Public, Patrimoine et Répertoire (voir en annexe le détail de cette pondération).

Le président du CNC ayant décidé de suivre cette proposition, j'ai le plaisir de vous informer que l'établissement EDEN STUDIO à BRIANCON est classé art et essai au titre de l'année 2012.

Compte tenu de l'indice pondéré, la subvention de votre établissement s'élève à 21 000 Euros.

Cette subvention ne pourra être versée que si l'établissement est à jour au regard de la TSA (déclaration et paiement).

Vous trouverez ci joint les autocollants permettant de porter ce classement à la connaissance du public.

Une commission d'appel se réunira le 19 juin 2012 afin d'examiner les demandes de révision du classement. Elles devront parvenir au Service de l'Exploitation avant le Jeudi 31 mai 2012.

Aucun appel concernant les formats ou le questionnaire succinct ne sera recevable.

Pour le classement 2013, la candidature s'effectuera à partir de septembre 2012 via CINEDI.COM.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation  
Hugues QUATTRONE

Chef du service de l'exploitation

PJ : AUTOCOLLANTS

## Fiche récapitulative par établissement (semaines 27/2010-26/2011)

Nom de la salle : EDEN STUDIO  
Commune : BRIANCON  
Catégorie de classement : E

### Les principales données de votre établissement :

Nombre de semaines : 53  
Nombre d'entrées : 24 561  
Nombre d'entrées art et essai : 21 952  
Nombre de films total : 188  
Nombre de films art et essai : 162  
Nombre de séances totales : 1 030  
Nombre de séances art et essai : 891

**Indice de base :** **1.04**

### Rappel d'éligibilité :

1<sup>er</sup> groupe : Catégorie A → 70 %, Catégorie B → 55 %  
2<sup>eme</sup> groupe : Catégorie C → 0.45, Catégorie D → 0.35, Catégorie E → 0.25

**Majoration sur un ou plusieurs de ces critères :** **0.25**

- a- critères démographiques : sociologie de la population, ruralité,...
- b- politique d'animation
- c- travail en réseau dans les petites agglomérations
- d- travail de proximité : séances pour les scolaires, les seniors
- e- opérations conjointes avec les institutions culturelles locales
- f- qualité de l'information auprès des publics
- g- soirées thématiques, festival
- h- nombre de séances en V.O. (2<sup>ème</sup> groupe)
- i- nombre de films art et essai
- j- nombre de films recherche et découverte
- k- nombre de films jeune public
- l- nombre de films de patrimoine
- m- politique de diffusion de court-métrage
- n- diversité de la programmation : nombre de films art et essai / total de films

### **Minorations :**

- Nombre de semaines :
- Absence de diversité :
- Mauvais état de la salle :
- Nombre de séances :
- Nombre de séances / taille de la commune :
- Questionnaire succinct :
- Questionnaire financier absent ou non cohérent :
- Absence de format (objectif) :
- Absence de dossier d'animation :

**Total des minorations :** **0**

**Indice final :** **1.29**

**Subvention Art et essai :** **21 000 €**

**Label : Recherche et Découverte, Jeune Public, Patrimoine et Répertoire**

CNC/Service de l'exploitation  
Dorothee DUVAL  
11 Rue Galilée  
75016 PARIS - Tel : 01.44.34.38.62/65 – Fax : 01.44.34.34.79

0387054000032



79030 NIORT cedex 9  
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
 Ent. Régie par le Code des Assurances  
 SIREN : 776 709 702  
 N° Intracommunautaire FR81776709702  
 TVA non applicable : article 261 G 2e du CGI

Délégation départementale des Hautes-Alpes

27 avenue François Mitterrand  
 05010 Gap cedex  
 Téléphone : 04 92 53 12 00 - Télécopie : 04 92 53 12 01  
 Lu, au Vo. 09h00-12h00 et 13h30-18h00 sauf Jeudi 10h30-12h00 et 13h30-18h00

**AVIS D'ECHEANCE 2011  
VALANT FACTURE**

PM 0501 011161598458



0000005847

M J C BRIANCONNAIS  
 35 RUE PASTEUR  
 05100 BRIANCON

*M. J. C. Brianconnais*  
*1157*

N° de sociétaire : 1275513 H

Code confidentiel : 6419

Le 1er janvier 2011

Madame, Monsieur,

La cotisation annuelle vient à échéance le 1er janvier de chaque année. Le présent avis d'échéance récapitule les risques déclarés au 26/11/2010. Il précise le montant et les modalités de paiement de la cotisation pour la période d'assurance s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2011.

Nous vous invitons à vérifier l'exactitude des informations portées ci-dessous. Si celles-ci ne correspondent plus à la réalité de votre situation, avertissez votre délégation départementale au 04 92 53 12 00.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments mutualistes.

La MAIF

			Cotisation en €	HT	TTC
<b>RAQVAM : Risques Autres Que Véhicules A Moteur</b>					
Contrat des collectivités			5 903,11		6 471,60
Formule	Intitulé	Volume			
A101	CONS.ADM., BENEVOLES	30 PERSONNES	60,89		66,38
A102	PERSONNEL PERMANENT	19 PERSONNES	489,25		533,28
A103	PERSONNEL OCCASIONN.	500 JOURNEES	145,00		158,05
A106	CT AIDE OU ASSIMILE	2 PERSONNES	23,72		25,86
A207	MILIEU OUVERT	40 PERSONNES	84,79		92,42
A303	CLSH CLASS DECOUVERT	4500 JOURNEES	450,00		490,50
A309	ACTIVITES AUTRES	500 PERSONNES	985,00		1 073,67
A631	SPORTS CAT.3 -16ANS	10 PERSONNES	27,80		30,30
A641	SPORTS CAT.4	260 PERSONNES	668,20		728,33
A710	ANIMATIONS		11,76		12,82
A730	GESTION, NBRE PLACES	98 PLACES	115,64		126,05
X208	GARANTIE FINANCIERE		168,12		188,90
<b>35 RUE PASTEUR 05100 BRIANCON</b>					
I330	IMMOBILIER CLASSE 3	1791 METRES CARRES	1 307,43		1 425,10
I910	OCCUPATION TEMPORAI.		12,56		13,69
M610	BIENS SENSIBLES	33275 EUROS	631,22		709,24
M640	STOCKS	6861 EUROS	32,62		36,54
M650	BIENS MOBILIERS	39500 EUROS	190,80		214,38
<b>7 BOULEVARD DU LAUTARET 05100 BRIANCON</b>					
I330	IMMOBILIER CLASSE 3	110 METRES CARRES	80,30		87,53
M610	BIENS SENSIBLES	3424 EUROS	64,95		72,97
M650	BIENS MOBILIERS	3804 EUROS	18,37		20,64
<b>PREAU COUVERT ECOLE ORONCE FINE 05100 BRIANCON</b>					
I930	OCCUPATION TEMPORAI.		48,95		53,36
<b>SALLE DANSE DE L'ECOLE MUSIQUE DU BRIANCONNAIS 35 RUE PASTEUR 05100 BRIANCON</b>					
I930	OCCUPATION TEMPORAI.				

1275513-000000000 / 005-000054-STM

0130055000032



MAIF  
79038 NIORT cedex 9  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
Ent. Réglé par la Code des Assurances  
SIREN : 775 709 702  
N° Intracommunautaire FR81776709702  
TVA non applicable : article 261 C 2e du CGI

N° de sociétaire : 1275513 H

M J Ç BRIANCONNAIS

(suite)

BT D3 RESIDENCE HLM TOULOUZANNES 05100 BRIANCON 1330 IMMOBILIER CLASSE 3 29 METRES CARRES	21,17	23,08
CENTRE SOCIAL DU CENTRE VILLE RUE DU PASTEUR PROLONGE 05000 GAP 1930 OCCUPATION TEMPORAI.	48,95	53,36
CENTRE SOCIAL DE L'ARGENTIERE 05120 L ARGENTIERE LA BESSEE 1940 OCCUPATION TEMPORAI.	48,95	53,36
SALLE POLYVALENTE DE PRELLES 05120 ST MARTIN DE QUEYRIERES 1940 OCCUPATION TEMPORAI.	48,95	53,36
PAD MAISON POMMIER PARKING DE BONNE 05000 GAP 1930 OCCUPATION TEMPORAI.	48,95	53,36
ECOLE CEZANNE 2EME ETAGE 05200 EMBRUN 1920 OCCUPATION TEMPORAI. 12 JOURNEES	19,92	21,71
<b>AUTOMISSION</b>		
Nombre de bénéficiaire(s) déclaré(s) : 7	509,81	624,97
ANTOYE OLIVIER		BRISSY ANNE LAURE
DJEFFAL MOHAMED		FIALON CHRISTOPHE
MARCHELLO LUC		MOREAU KARINE
URIBELARREA YOHAN		
<b>VAM : Véhicules A Moteur</b>	<b>1 613,76</b>	<b>2 016,54</b>
PEUGEOT BOXER 651 KN05 - Formule Pertinence Franchise Dommages 240 € (bris d'éléments vitrés : 50 €) Cotisation HT de référence 879,30 € dont 644,05 € soumis au coefficient. Coefficient : 0,95 soit une réduction HT de 32,20 €	647,10	805,20
PEUGEOT BOXER 6650 KZ05 - Formule Plénitude Franchise Dommages 85 € (bris d'éléments vitrés : sans franchise) Cotisation HT de référence 863,22 € dont 818,87 € soumis au coefficient. Coefficient : 0,76 soit une réduction HT de 196,53 €	666,69	818,91
RENAULT R21 1591 LC05 - Formule Initiale Cotisation HT de référence 329,28 € dont 293,13 € soumis au coefficient. Coefficient : 0,90 soit une réduction HT de 29,31 €	299,97	394,34
NB : contribution réglementaire "catastrophes naturelles" TTC incluse : RAQVAM 131,80 €, Automission 2,97 €, VAM 4,63 €		
Contribution obligatoire Attentats		9,90
Frais d'échéance		47,50
Frais de paiement en deux fois		142,07
<b>TOTAL TTC :</b>		<b>9 314,58 €</b>

**Vous avez choisi de payer votre cotisation annuelle en deux fois.**

La somme de 9 314,58 € sera prélevée sur votre compte n° 03419002873 :

- le 7 janvier 2011, pour un montant de 4 685,99 €,
- le 7 avril 2011, pour un montant de 4 628,59 €.

**Modalités de calcul de chaque prélèvement**

Le prélèvement de janvier correspond à la moitié des cotisations TTC de vos contrats à laquelle s'ajoutent la moitié des frais de paiement en 2 fois, l'intégralité de la contribution obligatoire "attentats" et les frais d'échéance.

Le prélèvement d'avril correspond à la seconde moitié des cotisations TTC de vos contrats et des frais de paiement en 2 fois.

1275513-0000000002 / 055-000055-571

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-501 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.



Formulaire obligatoire  
(art. 223 du Code général des impôts)



N° 2065-K  
(2012)



Direction Générale des Finances Publiques **IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS** Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01/01/2011** et clos le **31/12/2011** Régime simplifié d'imposition   
 Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe   
 Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : **SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE BRIANCON 6 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 05105 BRIANCON CEDEX 04 92 21 28 42**  
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**  
 eco pl i 62 SCCE G 22.03.12 C1096D  
 4214010919  1 0153  
 Identification du destinataire : **ASS MAISON DES JEUNES DE LA CULTURE B 35 RUE PASTEUR 05100 BRIANCON**

651 Insp. IFU	148183 N° dossier	782425136 00010 N° Siret
------------------	----------------------	-----------------------------

**B ACTIVITÉ**  
 Activités exercées (souligner l'activité principale) :

**CINEMA ART ET ESSHI**

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :  
 le téléphone :

**C RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf. page 4)

<b>1 Résultat fiscal</b> ①	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	Déficit (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)	<b>7741</b>
<b>2 Plus-values</b> ②	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)		
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 239 quinquies

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Zone franche Corse <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de reconstruction de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

**D IMPUTATIONS** (cf. page 4) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt  
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) Indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement  
 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.  
 Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2056

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. page 4) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

**E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES** (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 122 500 € HT)

Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions,...), en cochant cette case vous êtes dispensés de déposer une 1330-CVAE.   
 Valeur ajoutée de référence : **Centre social de la culture du Briançonnais**  
 Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE : **35, rue Pasteur - 05100 BRIANCON**  
 Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

CGA  Viseur conventionné   
 Nom, adresse, téléphone, télécopie :  
 - Professionnel de l'expertise comptable :  
 - Conseil :  
 - CGA :  
 - N° d'agrément du CGA [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

À **BRIANCON**, le **02/04/2012**  
 Signature et qualité du déclarant : **GRIMBERT Virginie comptable V. Gaudet**

05-R-IMPRI-MERIE NATIONALE 2012-01-03797ND • Février 2012 • 116711

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice (À ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)

### H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.  
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

### I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2011, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.  Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	69342.
---------------	--	--------

### K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVL imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVL réalisée au cours de l'exercice	
MVL restant à reporter	

### L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du CGI)

– Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

– Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058 A bis).

bénéfice ou déficit (indiquer + ou – selon le cas)	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables aux taux de 19%	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
Chiffre d'affaires TTC	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>		

– Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

Formulaire simplifié (art. 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

Désignation de l'entreprise		CINEMA EDEN STUDIO-MJC DU BRIANCONNAIS		Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise		35 RUE PASTEUR		05100 BRIANCON				
Numéro SIRET *		78242513600010						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12				
				Exercice N clos le				
				[3 1 1 2 2 0 1 1]				
				Exercice N-1 clos le				
				[3 1 1 2 2 0 1 0]				
		Brut		Amortissements - Provisions				
		1		2				
				Net				
				3				
				Net				
				4				
<b>ACTIF</b>								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	24 296	030	21 274	3 022		
	Immobilisations financières * (1)	040	600	042		600		
	Total I (5)	044	24 896	048	21 274	3 622	7 316	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050		052				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *							
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	9 013	070	1 817	7 197	11 655
		Autres * (3)	072	8 401	074		8 401	8 482
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	6 996	086		6 996	2 452	
	Charges constatées d'avance *	092	152	094		152	120	
		Total II	096	24 562	098	1 817	22 745	22 709
	Total général (I+II)	110	49 457	112	23 091	26 367	30 025	
<b>PASSIF</b>								
				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			17 956		17 956	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134			(141 585)		(136 762)	
	Résultat de l'exercice	136			(7 741)		(4 823)	
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142			(131 370)		(123 629)
		Total II	154					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges							
	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			24 065		17 165	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169			133 671		136 489	
Produits constatés d'avance	174							
	Total III	176			157 736		153 654	
	Total général (I + II + III)	180			26 367		30 025	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	600	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	2 842	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Formulaire obligatoire (article 301 Septies A bis du Code Général de l'Impôt)		Désignation de l'entreprise : CINEMA EDEN STUDIO-MJC DU BRIANCONNAIS						Néant <input type="checkbox"/>					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	22 909	442		444		446	22 909		22 909		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 387	472		474		476	1 387		1 387		
Immobilisations financières		480	600	482	1 000	484	1 000	486	600		600		600
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>24 896</b>	<b>492</b>	<b>1 000</b>	<b>494</b>	<b>1 000</b>	<b>496</b>	<b>24 896</b>		<b>24 896</b>		<b>24 896</b>
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
Immobilisations corporelles	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	16 193	532	3 694	534		536	19 887				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 387	562		564		566	1 387				
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>17 580</b>	<b>572</b>	<b>3 694</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>21 274</b>				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des Immobilisations cédées, visées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formule obligatoire (article 507 Stipit A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>CINEMA EDEN STUDIO-MJC DU BRIANCONNAIS</u>				Néant <input type="checkbox"/>			
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		<b>Montant au début de l'exercice</b>		<b>AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice</b>		<b>DIMINUTIONS : reprises de l'exercice</b>		<b>Montant à la fin de l'exercice</b>	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	1 817	654		656	1 817
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>	<b>1 817</b>	<b>684</b>		<b>686</b>	<b>1 817</b>
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>					
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		4				
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>		<b>Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B</b>		<b>780</b>		
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	141 472		
Déficits imputés						983			
Déficits reportables						984	141 472		
Déficits de l'exercice						960	7 741		
Total des déficits restant à reporter						970	149 213		
<b>III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C</b>									
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI						995			
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)						996			
<b>IV CRÉDITS D'IMPÔTS</b>									
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	202		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207		
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211					
<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-3 du Code des Transports)(cse à cocher)</b>								800	<input type="checkbox"/>

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CINEMA EDEN STUDIO-MJC DU BRIANCONNAIS		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2011 et clos le : 31/12/2011		Durée en nombre de mois <u>12</u>
<b>I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE</b>		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 1</b>	<b>144</b>	
<b>II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)</b>		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandon de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
<b>TOTAL 2</b>	<b>152</b>	
<b>III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
<p>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</p>		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Fondateur Obligatoire  
(art. 38 de l'article 11 du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 1

N° SIRET 7 8 2 4 2 5 1 3 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CINEMA EDEN STUDIO-MJC DU BRIANCONNAIS

ADRESSE (voie) 35 RUE PASTEUR

CODE POSTAL 05100

VILLE BRIANCON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

LEADER-PLUS INFORMATION

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Fonctionnaire d'Etat (art. 38 de la loi n° 83-633 du 13/07/83)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 1

N° SIRET

7 8 2 4 2 5 1 3 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

CINEMA EDEN STUDIO-MJC DU BRIANCONNAIS

ADRESSE (voie)

35 RUE PASTEUR

CODE POSTAL

05100

VILLE

BRIANCON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE 2011 ou exercice

Désignation de l'entreprise CINEMA EDEN STUDIO-MJC DU BRIANCONNAIS

du 01012011

Adresse 35 RUE PASTEUR 05100 BRIANCON

au 31122011

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ④) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ③) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS								10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 60 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)								
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement								
Total								

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2011 (total col.9 + total col.10) ⑪		- de l'exercice 2011 ⑪	
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑪	
Nom et qualité du signataire <u>ERNEST VIGNANO</u> <u>comptable</u>		A <u>BRIANCON</u> le <u>21/03/12</u> Signature, <u>[Signature]</u>	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT**  
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SERVA